



PERSPECTIVES
2017-2018

La Collective tient à partager avec les membres de la TCMFCQ les éléments de contexte qui l'ont guidée dans l'élaboration des perspectives pour l'année 2017-2018.

L'année 2017-2018 débute dans un contexte de **ressources financières limitées** pour la TCMFCQ. Notre financement devient de plus en plus précaire, étant donné que notre financement à la mission est insuffisant et que nous devons compter de plus en plus sur des projets pour assurer l'existence de la Table.

Être financée via des appels de projets représente tout un défi en matière de gestion, mais aussi de capacité d'agir. Qui dit projet dit financement aléatoire avec des exigences précises et spécifiques pour chacun, avec un éventail de possibilités plutôt restreint : on répond plus aux priorités dictées par le bailleur de fonds qu'aux nôtres.

Cette insuffisance de ressources financières se traduit non seulement par des **ressources humaines réduites**, mais aussi par le danger d'une diminution de notre **capacité d'intervention** auprès de la population et de nos partenaires régionaux. Dans ce contexte, il va sans dire que nos énergies iront à la **lutte pour la survie et la reconnaissance de notre regroupement**, en alliance avec les Tables régionales de groupes de femmes et les groupes en défense collective des droits, à la **défense des droits des femmes**, et en renforçant nos liens avec les organisations préoccupées par l'égalité pour toutes les femmes.

Nos perspectives 2017-2018 reflètent également nos réflexions sur notre nouvelle patinoire régionale. Les choses se replacent tranquillement, mais ici encore nous devons demeurer vigilantes pour assurer notre place sur l'échiquier régional. Il faut faire valoir l'importance d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des femmes et œuvrer pour briser le mythe que l'égalité entre les femmes et les hommes est devenue une réalité.

FEMMES & COLLECTIVITÉS

Orientation 1 : Favoriser la concertation et l'implication des membres de la TCMFCQ

1 Renforcer la vie associative

- 1.1 Tenir des rencontres de concertation des membres
- 1.2 Tenir une assemblée générale annuelle
- 1.3 Offrir des formations adaptées aux membres et aux partenaires autour des enjeux reliés à la condition féminine

2 Soutenir la contribution des membres à la vision associative

- 2.1 Animer le conseil d'administration et assurer la tenue d'un lac-à-l'épaule
- 2.2 Encourager et soutenir la participation des membres aux comités de travail et aux comités orienteurs

3 Assurer la circulation et la mise en commun de l'information entre les membres

- 3.1 Continuer la publication du bulletin trimestriel *La Parlote*
- 3.2 Poursuivre la production et la diffusion du VirtuELLES

4 Poursuivre les mobilisations et les actions collectives pour dénoncer les mesures à l'encontre des droits des femmes

- 4.1 Intervenir dans le cadre de la Journée internationale des femmes 2018
- 4.2 Participer aux mouvements de protestation et de dénonciation initiés par les groupes de femmes et les groupes communautaires
- 4.3 Apporter un point de vue féministe sur les politiques sociales qui ont une incidence marquée sur les conditions de vie des femmes

5 Assurer la visibilité de la TCMFCQ

- 5.1 Diffuser nos messages dans l'espace médiatique centricois (journaux, télé, radio, etc.)
- 5.2 Faire connaître publiquement notre présence et notre visibilité sur le Web et les médias sociaux (Facebook)

Orientation 2 : Augmenter le financement à la mission et rendre plus efficient le financement par projet

1 Assurer le fonctionnement optimal de la TCMFCQ

- 1.1 Poursuivre nos revendications pour le rehaussement du financement à la mission des groupes en défense collective des droits
- 1.2 Renforcer nos alliances avec les groupes en défense collective des droits et les groupes communautaires autonomes
- 1.3 Contribuer aux négociations entamées par le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec pour consolider ou améliorer le financement des Tables de groupes de femmes, notamment auprès du Secrétariat à la condition féminine, du SACAIS et de Condition féminine Canada
- 1.4 Déposer et mettre en œuvre des projets en lien avec nos champs d'interventions

2 Favoriser une gestion efficiente de la TCMFCQ

- 2.1 Effectuer la gestion des ressources humaines et financières de la TCMFCQ
- 2.2 Poursuivre le travail de restructuration entamé à la TCMFCQ

FEMMES & DÉVELOPPEMENT

Orientation 1 : Favoriser la prise en considération des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes auprès des diverses organisations de la région

- 1 *Renforcer la reconnaissance du travail et de l'expertise de la TCMFCQ auprès des partenaires régionaux*
 - 1.1 Partager notre expertise en condition féminine avec les partenaires régionaux
 - 1.2 Signifier l'importance de la prise en compte de l'égalité dans la nouvelle gouvernance régionale et participer à des rencontres, s'il y a lieu
 - 1.3 Contribuer au développement d'analyses et de stratégies avec les Tables régionales de groupes de femmes et le Réseau, en vue d'améliorer le travail de partenariat en région

- 2 *Aviser les décideurs et partenaires régionaux sur les enjeux et les dossiers en condition féminine au Centre-du-Québec*
 - 2.1 Faire des représentations auprès des décideurs régionaux pour susciter la prise en compte des besoins spécifiques des Centricaises
 - 2.2 Maintenir la collaboration et la concertation avec des regroupements et alliés régionaux sur la condition féminine

- 3 *Renforcer nos alliances et nos solidarités féministes*
 - 3.1 Participer activement aux rencontres du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec
 - 3.2 Poursuivre notre implication au conseil d'administration de Relais-femmes
 - 3.3 Maintenir nos liens avec la Fédération des femmes du Québec et le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
 - 3.4 Répondre aux demandes d'appui et de mobilisation des alliés

FEMMES & SANTÉ

Orientation 1 : Favoriser la santé mentale positive des travailleuses œuvrant dans le secteur des services

- 1 *Mener à terme le projet sur la santé mentale des femmes*
 - 1.1 Terminer la rédaction de la trousse en santé mentale et voir à son impression
 - 1.2 Promouvoir et diffuser la trousse auprès des organismes ciblés
 - 1.3 Animer le comité orienteur responsable de ce dossier

Orientation 2 : Établir une concertation intersectorielle en matière de violence sexuelle

- 1 *Développer et implanter un modèle coordonné d'intervention intersectorielle en violence sexuelle*
 - 1.1 Élaborer des protocoles d'entente et d'intervention concertée, basés sur les faits recueillis lors de l'étude de contexte
 - 1.2 Implanter ces protocoles d'entente et d'intervention concertée avec les partenaires concernés
 - 1.3 Organiser une rencontre régionale pour lancer la communauté de pratiques
- 2 *Amorcer un travail de sensibilisation sur la violence sexuelle subie par les victimes dites « invisibles », soit les femmes âgées, les femmes présentant un handicap ou ayant des limitations physiques**
 - 2.1 Démystifier les mythes et les tabous entourant la violence sexuelle des clientèles visées
 - 2.2 Développer des outils de sensibilisation pour les problématiques en violence sexuelle peu touchées par les outils existants
 - 2.3 Accroître les connaissances des intervenantEs qui travaillent auprès des clientèles visées

**si le financement demandé dans le cadre d'un appel de projets du Secrétariat à la condition féminine est obtenu*

FEMMES & POUVOIR

Orientation 1 : Renforcer la présence des femmes dans les instances décisionnelles

- 1 *Favoriser la participation des femmes dans la sphère municipale*
 - 1.1 Rédiger et diffuser le bulletin électronique *Cybernouvelles Femmes de pouvoir* aux élues et aux municipalités
 - 1.2 Promouvoir la parité sur les conseils d'administration

FEMMES & ÉCONOMIE

Orientation 1 : Contribuer à l'amélioration des conditions économiques des femmes

- 1 *Participer en partenariat au projet « Égalité pour l'emploi des femmes dans la MRC d'Arthabaska »*
 - 1.1 Faire partie du jury pour l'octroi de bourses d'études attribuées à des femmes pour qu'elles puissent entamer ou poursuivre des études dans le secteur non traditionnel
 - 1.2 Assurer le suivi du projet « Égalité pour l'emploi des femmes dans la MRC d'Arthabaska »